

Baisse de confort

La population dispose aujourd'hui de 100 000 points de collecte pour rapporter leurs emballages pour boissons vides. Avec la consigne, il resterait uniquement les 7000 points de collecte du commerce. Pour la population, ce recul signifie une perte notable de confort pour l'infrastructure de collecte.

En raison de leur taille et des liquides résiduels qu'ils contiennent, les consommateurs souhaitent se débarrasser de leurs emballages vides juste après la consommation. Afin que les emballages vides ne se retrouvent pas dans les déchets, les organisations de recyclage ont investi dans le développement de l'infrastructure de collecte dans l'espace public au cours des dernières années. Aujourd'hui, les canettes en aluminium, les bouteilles en verre et les bouteilles en PET peuvent être rapportées dans 100 000 points de collecte. Ce système permet aux consommatrices et aux consommateurs de recycler leurs emballages de boissons là où ils et elles consomment leurs boissons. Les taux de récupération élevés attestent que cette approche fonctionne.

La disparition de points de collecte

Sur ces 100 000 points de collecte, seuls les 7000 du commerce de détail sont légalement tenus de les reprendre. Ils seraient également les seuls après l'introduction d'un système de consigne puisque les consommateurs ne pourraient récupérer leur consigne qu'à cet endroit. Les 93 000 points de collecte volontaires situés dans les gares,

les bureaux, les écoles, dans les villes et communes (déchetteries), etc. devraient disparaître.

Pour la population, la perte d'un nombre aussi important de points de collecte signifie une augmentation du trajet jusqu'au prochain point de collecte. Les expériences des pays ayant introduit la consigne montrent qu'aux heures de pointe, de longues queues se forment devant les automates de consigne. Le recyclage serait plus difficile le soir, les week-ends, dans les zones périphériques et dans les régions comptant peu de commerces de détail. En raison de la perte de confort du recyclage, il existe un risque que les emballages pour boissons se retrouvent davantage avec les déchets.

Toujours plus de points de collecte à l'extérieur

Les villes et les communes (dont Berne, Morges et Zurich), mais également des zones de détente et des régions touristiques de toute la Suisse élaborent de nouveaux concepts pour consolider la collecte sélective et le recyclage dans l'espace public. La consigne détruirait toutes ces initiatives à l'échelle locale. C'est pourquoi elle ne convient pas au paysage du recyclage suisse.

«La réduction des points de collecte de 100'000 aujourd'hui à 7'000 avec consigne obligatoire serait une diminution importante du service clients!»

Babette Sigg,
Présidente du Forum
suisse des consommateurs

Sources

Coopérative Igora : « Recycling Map » ;
état : août 2019

GfK, commerce de détail Suisse 2018.

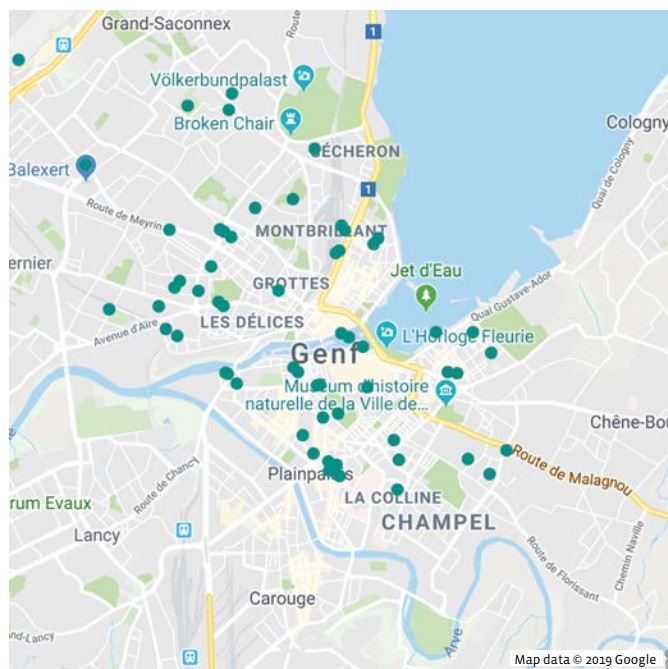
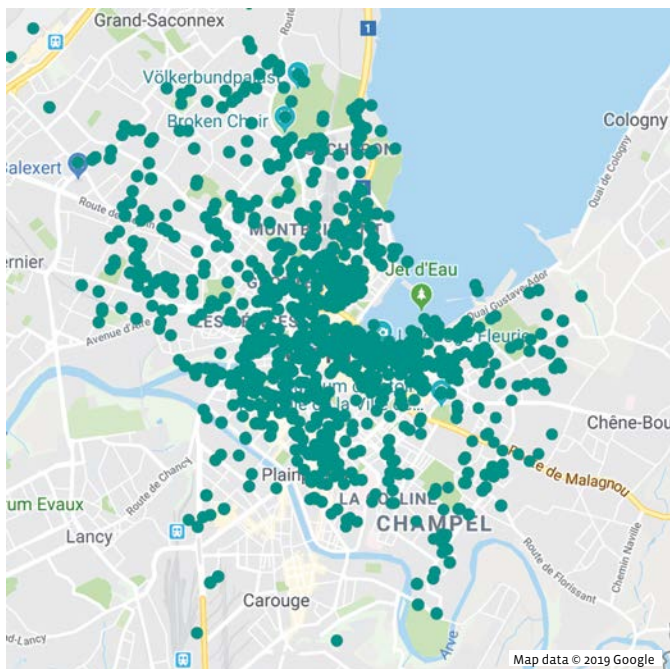
Weisse Arena Flims/Laax : Stations de
recyclage : état : septembre 2019.

Ville de Zurich : communiqué de presse
du 3.10.2019.

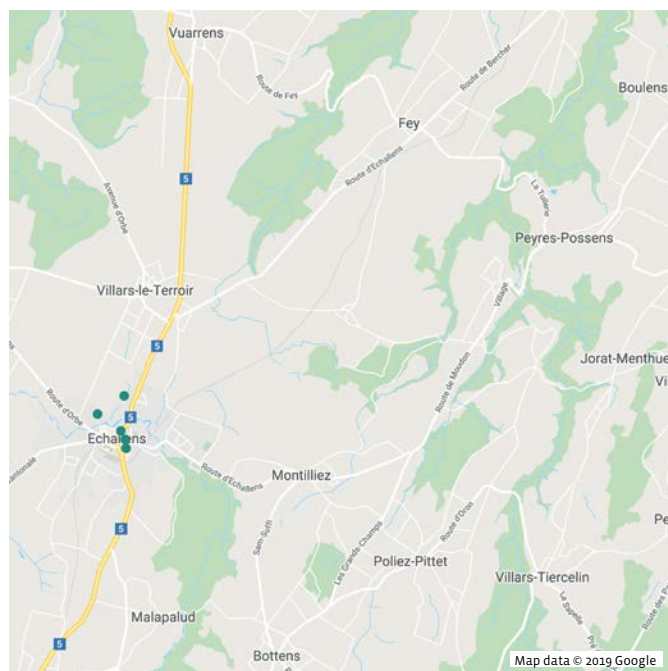
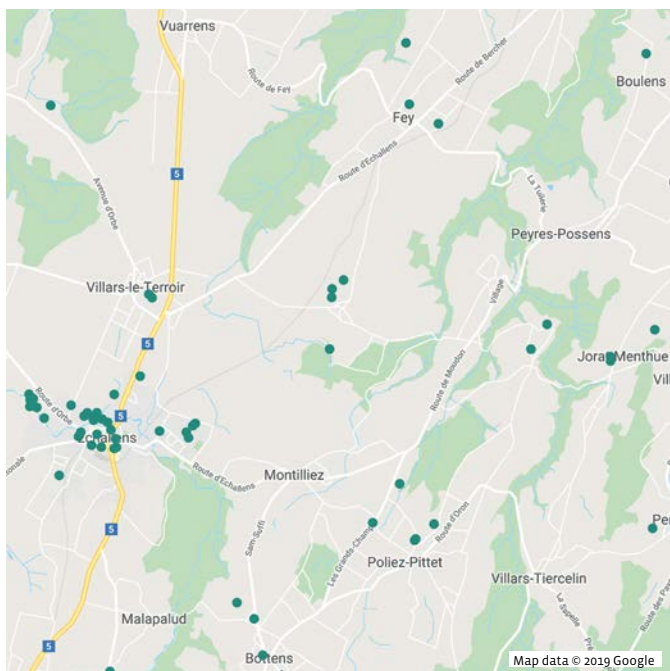
Réseau de collecte aujourd'hui

Réseau de collecte **avec une consigne obligatoire**

Ville de Genève



Gros-de-Vaud



Chaque point représente un point de collecte pour le PET, l'alu et le verre